



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Négociations commerciales

Question au Gouvernement n° 27

### Texte de la question

#### NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

**Mme la présidente** . La parole est à M. Dominique Potier.

**M. Dominique Potier** . Monsieur le Premier ministre, il y a une dizaine de jours, les députés du groupe socialiste ont unanimement adressé un courrier au ministère de l'agriculture pour l'alerter sur les effets catastrophiques des crises sanitaires auxquelles est confronté l'élevage français. Il faut réparer, indemniser à court et moyen terme et prévenir grâce à une prophylaxie moderne, qui nous permette d'affronter ces épizooties dramatiques pour les éleveurs et notre souveraineté alimentaire.

C'est dans ce contexte que le groupe Lactalis a annoncé, avec indécence et brutalité, vouloir réduire de 9 % sa collecte de lait en France, ce qui représente 2 % de la production nationale. À la veille des négociations commerciales, cette nouvelle a des conséquences déléteres et systémiques pour les 300 éleveurs concernés, des paysans en élevage bio répartis un peu partout dans notre pays ou concentrés dans des territoires dont l'économie se trouve ainsi durement frappée : les Vosges, la Haute-Marne, la Haute-Saône et la Vendée. Dans ces territoires abandonnés, les systèmes de polyculture-élevage et herbagers sont menacés. Les conséquences sociales, économiques et écologiques seront dramatiques.

Le paradoxe est frappant : dans dix ans, notre pays pourrait manquer de lait pour sa propre consommation, mais une multinationale décide que 2 % de cette même production est excédentaire. Alors que nous devons créer les conditions d'un véritable rapport de force, la réponse du Gouvernement n'est pas satisfaisante. Il faut aller plus loin.

Le plan stratégique national permet de doter les organisations de producteurs de programmes opérationnels. La France ne l'a pas activé : elle doit s'engager à le faire. Le contrôle des multinationales est un enjeu pour une économie sociale et territoriale. Les agriculteurs ne sont pas des sous-traitants jetables. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Nous devons, avec détermination, redire au groupe Lactalis qu'il a grandi dans ce pays grâce à la force et à la dignité des éleveurs. La puissance publique a accompagné son développement et, aujourd'hui, il doit respecter les producteurs. Il y va de leur travail et de notre souveraineté alimentaire. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

**M. Julien Dive** . Absolument !

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

**Mme Maud Bregeon**, *ministre déléguée auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement* . Je vous prie de nouveau d'excuser l'absence de Mme la ministre de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt, retenue au Sénat.

Depuis les premiers jours du gouvernement de Michel Barnier, l'agriculture est sa priorité : Annie Genevard s'est mise à la tâche dès sa nomination en rencontrant immédiatement les représentants des différentes fédérations agricoles ; M. le Premier ministre a effectué pour sa part un déplacement au Sommet de l'élevage. Dans les prochains jours, la ministre rencontrera les dirigeants de Lactalis et leur présentera des exigences fortes.

Comme vous l'avez dit, nous avons le devoir d'engager un bras de fer avec les grandes entreprises lorsque cela est nécessaire pour protéger les producteurs et les agriculteurs français. Annie Genevard ne s'y dérobera pas. Elle demandera un plan chiffré, détaillé, personnalisé pour l'ensemble des producteurs de lait touchés par les mesures de réduction de collecte. Ce plan vous sera communiqué dans les jours à venir. (*Mme Dieynaba Diop fait mine de jouer du violon.*)

**M. Jérôme Guedj** . Bel exercice ! (*Sourires.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Dominique Potier](#)

**Circonscription** : Meurthe-et-Moselle (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 27

**Rubrique** : Agriculture

**Ministère interrogé** : Porte-parole du Gouvernement

**Ministère attributaire** : Porte-parole du Gouvernement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 9 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 octobre 2024